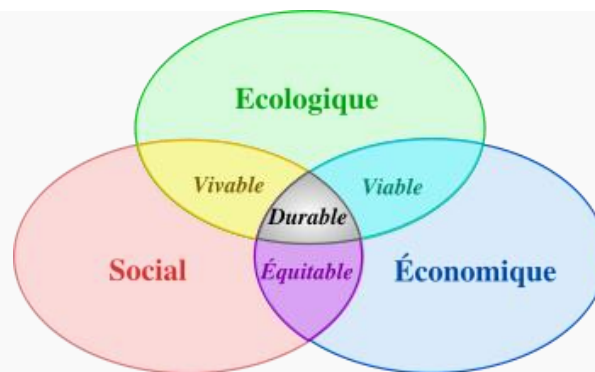


## C – Comment l'Etat peut-il intervenir pour remédier à ces effets négatifs ?

### a) – La notion de développement durable

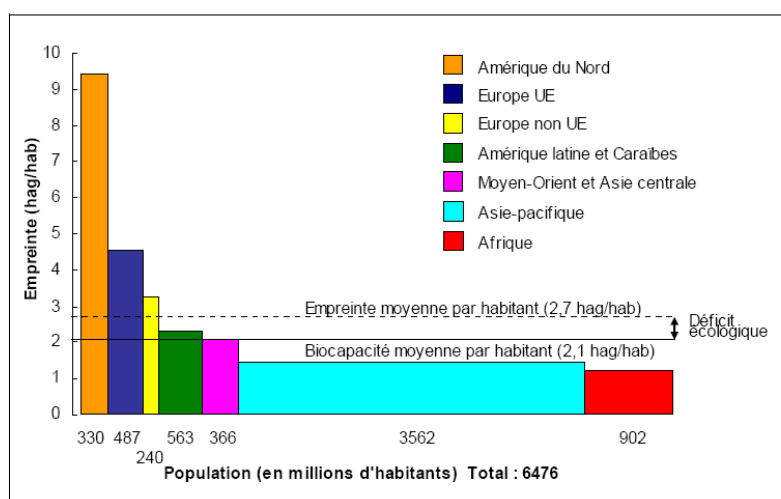
1. A partir des années 1990 (rapport Brundtland en 1987), on a mis en avant la notion de **développement durable** ou **soutenable** défini ainsi : « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». En d'autres termes, il s'agit d'un développement qui doit à la fois satisfaire aux besoins de toute la population de la planète (éliminer la pauvreté) et garantir aux générations futures un environnement stable. Ce développement repose sur trois principes :

- ✓ **La solidarité** qui suppose une réduction des inégalités au sein des générations actuelles (égal accès à l'eau, à l'éducation, à la santé...) et le respect de l'environnement pour les générations futures (préservation des ressources de la mer, arrêt de la déforestation, nouvelles sources d'énergie...).
- ✓ **La précaution** : il est préférable de prévenir plutôt que de guérir ; il faut donc étudier l'impact de toute action sur les équilibres économiques, sociaux et écologiques avant de la mettre en œuvre (les biocarburants par exemple sont présentés comme une solution au manque de pétrole mais leur bilan écologique et social est très négatif car la production de cannes à sucre, de céréales, pour fabriquer ce carburant se traduit par une destruction des forêts - l'amazone ou les forêts indonésiennes - et un détournement des terres au détriment de l'alimentation de la population mondiale).
- ✓ **La participation** : tous les acteurs de la société civile doivent participer aux processus de décision. Or, bien souvent, les décisions sont prises sans consultation de la population concernée et sans prise en compte de leur impact écologique.



2. **Pour essayer de mesurer** le développement durable, des chercheurs (Mathis Wackernagel, William Rees), ont proposé de calculer **l'empreinte écologique** de l'homme sur la planète : elle quantifie pour un individu ou une population la **surface bioproductive nécessaire** pour produire les principales ressources consommées par cette population et pour absorber ses déchets. Une estimation tenant compte des besoins minimaux des autres espèces en eau, air, habitats et nutriments attribue finalement, en moyenne et théoriquement, 2,1 ha à chaque personne. Or, un terrien moyen a aujourd'hui besoin de 2,7 ha. L'empreinte écologique mondiale a donc dépassé la capacité biologique de la Terre à produire nos ressources et absorber nos déchets depuis le milieu des années 1970 ce qui revient à dire que **le mode vie actuel n'est pas soutenable dans la durée**. Pour l'Europe, l'empreinte écologique est de 4,8 hectares par personne, pour une biocapacité de 2,2 ha par Européen en 2008 : autrement dit, si tout le monde consommait autant qu'un européen, il faudrait l'équivalent de deux planètes pour vivre de façon durable.

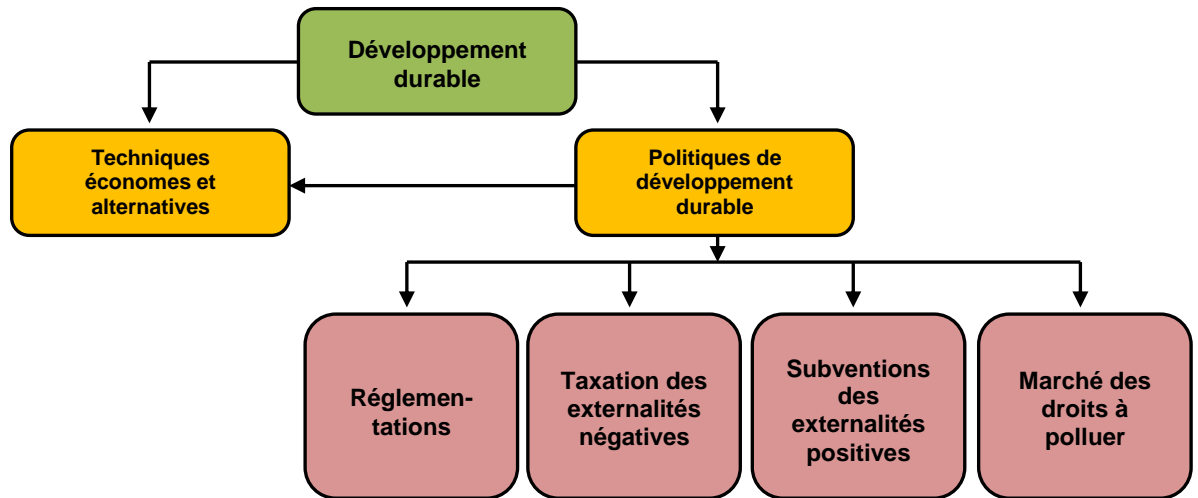
Biocapacité et empreinte écologique par régions du monde en 2008



Source : Aurélien Boutaud et Natacha Gondran, audition devant la commission le 23 mars 2009.

## b) – Les politiques de développement durable

1. **Comment concilier le développement économique et le respect de l'environnement ?** La croissance verte suppose de **nouvelles techniques** moins gourmandes en ressources naturelles et une **modification de nos comportements de consommation**. L'Etat peut jouer un rôle dans cette évolution des technologies et des comportements en mobilisant plusieurs types d'outils :

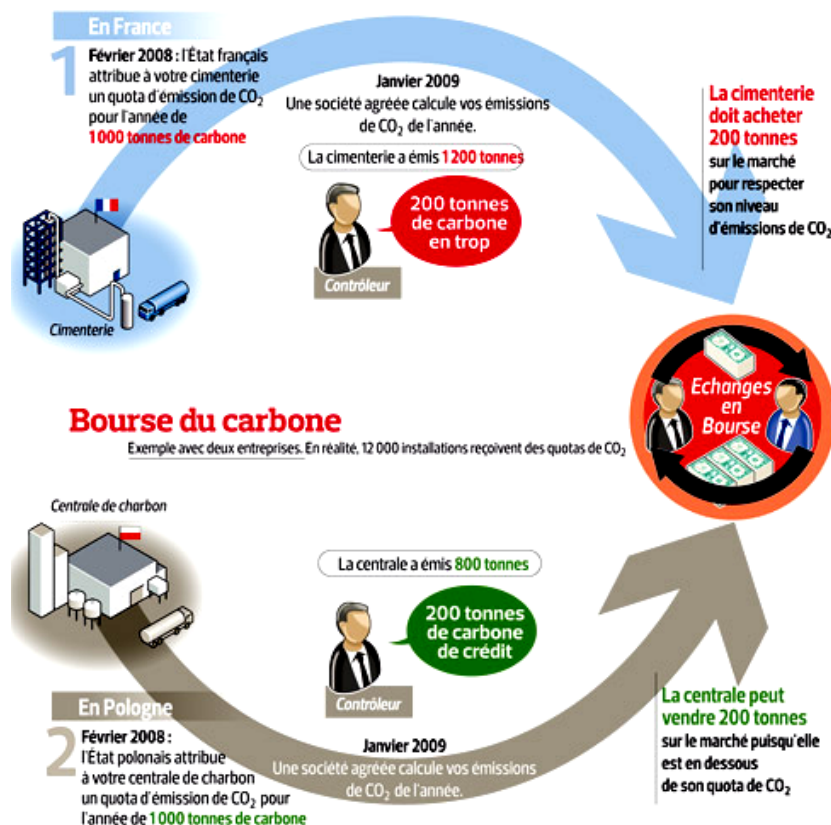


2. **La réglementation** : elle correspond à *l'ensemble des lois et des règlements qui encadrent une activité*. Ceci implique une intervention de l'Etat qui élabore la loi et se charge de la faire respecter en créant un corps de contrôleur et en sanctionnant tout manquement à la loi. Imposer le tri sélectif, limiter la vitesse sur les routes, interdire les OGM, obliger les industries minières à restituer le site intact, interdire les lampes à filament... sont autant d'exemples de réglementation environnementales qui débouchent sur des innovations. Ainsi, pour diminuer l'impact environnemental, des réglementations de plus en plus strictes incitent les constructeurs automobiles à mettre au point des moteurs à consommation réduites, voire à commercialiser des véhicules hybrides comme Toyota avec la Prius, en attendant la possibilité de construire une voiture propre. Ces voitures hybrides utilisent un moteur thermique classique auquel sont adjointes une ou plusieurs batteries, fonctionnant sur le principe d'un moteur électrique. D'ailleurs, de nombreux constructeurs s'orientent vers l'électricité comme future source d'énergie pour les prochaines automobiles. Le succès de ce type de politique suppose que :
  - ✓ L'Etat soit capable de faire respecter la réglementation ;
  - ✓ L'Etat ait étudié l'impact environnemental des nouvelles technologies ;
  - ✓ Les nouvelles technologies soient adoptées par les producteurs et les consommateurs soit au nom de l'intérêt général soit parce qu'elles dégagent des profits importants.
3. **Les incitations** : une politique incitative consiste à taxer les externalités négatives et à subventionner les externalités positives afin de révéler aux acteurs économiques le vrai prix de leurs actions et de les inciter à modifier leur comportement.
  - ✓ **La taxation** : l'écotaxe consiste à rendre plus cher la production ou la consommation de tel ou tel produit afin de modifier les comportements (les transports en commun plutôt que la voiture individuelle, le filtre à particule plutôt que la pollution...). Elle fonctionne sur le principe "pollueur-payeur". Ainsi, la mise en place d'une taxe carbone en Suède, qui augmente le prix de l'énergie, a incité les suédois à réduire leur consommation énergétique et à trouver des moyens de transport ou de chauffage alternatifs. Les émissions de CO<sub>2</sub> ont ainsi pu être réduites de 9% alors que la croissance augmentait de 50% entre 1991 et 2008.
  - ✓ **La subvention** : elle rend moins cher le produit que l'on veut promouvoir auprès des producteurs et des consommateurs. Elle doit inciter les agents économiques à s'orienter vers une solution plus respectueuse de l'environnement : l'Etat subventionne ainsi l'installation de panneaux solaires pour développer ce type d'énergie à la place du pétrole. De même, il subventionne les transports collectifs pour inciter les ménages à abandonner leurs voitures pour les trajets courts. Le bonus écologique adopté pour les voitures moins gourmandes en énergie est un autre moyen pour inciter les agents à acheter ce type de véhicule.

La réussite de ce type de politique suppose que plusieurs conditions soient réunies :

- ✓ **Ces politiques doivent être équitables**. Une partie des taxes prélevées doit être affectées à des aides aux populations les plus pauvres pour les aider à modifier leur comportement. A quoi bon sanctionner la surconsommation énergétique de logements mal isolés si les locataires n'ont pas les moyens de financer l'isolation thermique ?

- ✓ **Ces politiques doivent prévoir des solutions alternatives.** Une partie des taxes prélevées doivent servir à subventionner les nouvelles technologies ou les nouvelles pratiques. Une contribution additionnelle à la taxe sur l'essence doit permettre de réduire le prix des tickets de transports en commun et de financer le développement des réseaux de transports collectifs.
  - ✓ **Ces politiques doivent être adoptées par tous les pays en même temps.** En effet, la taxation dans un seul pays rend ses produits plus chers sur le marché international et lui fait perdre sa compétitivité. Elle peut inciter les entreprises à délocaliser dans les pays qui n'ont pas adopté ces taxes et qui se comportent en "passager clandestin" en bénéficiant de la réduction de la pollution ou de la destruction de l'environnement sans en payer le prix. Inversement, les subventions rendent le pays plus attractif au détriment des autres. Il faut donc une politique mondiale pour obtenir un développement durable.
  - ✓ **La population doit être informée** des limites de la croissance et participer à la prise de décision sur les mesures à prendre. Ainsi, dans la ville de Boulder, aux Etats-Unis, ce sont les habitants qui ont pris la décision de créer une taxe carbone et d'utiliser l'argent récolté par la municipalité pour financer des équipements moins énergivores chez les particuliers et dans les services publics.
4. **Le marché des droits à polluer :** on donne à chaque pays ou à chaque entreprise un droit à polluer, c'est-à-dire un certain volume d'émission de CO<sub>2</sub>, par exemple, qu'ils ne doivent pas dépasser. Ceux qui le dépassent doivent acheter une partie des droits de ceux qui sont en dessous de leur seuil. Le marché va donc fixer un prix qui mesure le coût de la pollution. Cette politique de l'Etat devrait avoir deux avantages.
- ✓ Les pollueurs sont incités à réduire leur pollution sinon ils vont avoir des coûts de production trop élevés et ils vont perdre leurs marchés.
  - ✓ D'autre part, les pays en développement étant peu pollueur, ils recevraient ainsi des capitaux de la part des pays développés qui sont fortement pollueurs ce qui pourrait les aider à se développer tout en adoptant des technologies propres.



La réussite de ce type de politique suppose également que plusieurs conditions soient réunies :

- ✓ **Tous les pays doivent accepter de réduire leur pollution** et s'entendre sur les moyens de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. C'est ce qui s'est passé en 1997 avec les accords de Kyoto de 1992, entrés en vigueur en 2005. Il a été ratifié à ce jour par 172 pays. Il propose un calendrier de réduction des émissions des 6 gaz à effet de serre qui sont considérés comme la cause principale du réchauffement climatique des cinquante dernières années. Il comporte des engagements absolus de réduction des émissions pour 38 pays industrialisés, avec une réduction globale de 5,2 % des émissions de dioxyde de carbone d'ici 2012 par rapport aux émissions de 1990. Cet accord a été reconduit jusqu'en 2020 et élargi à Cancun en décembre 2010.

- ✓ **Les objectifs de réduction doivent être ambitieux afin que le prix du marché soit élevé.** En effet, si les entreprises bénéficient de droits à polluer importants et d'objectifs facilement réalisables, l'offre de droits à polluer va être plus élevée que la demande ce qui va entraîner une baisse du prix du droit à polluer. Les entreprises ne vont pas être incitées à changer leur comportement.
- ✓ **La distribution des droits à polluer doit tenir compte des variations de l'activité.** Lorsque la production diminue (récession), les entreprises polluent moins. Elles vont donc pouvoir vendre leurs droits à polluer non utilisés et faire d'importants bénéfices au lieu de mettre en place de nouveaux équipements anti-pollution. Il faut donc réduire le nombre de droit à polluer dont elles disposent pendant les périodes de faible activité.